

Consultation copie rajout de point

Par **Futurjuriste31**, le **02/06/2018** à **07:22**

Bonjour ,

Je voulais savoir si quelqu'un a déjà pu obtenir au minimum 1 point de plus lors de la consultation de sa copie écrite ?

Notamment il me manquais 0,08 point pour avoir la mention Bien..

Le cas échéant , est ce que le fait d'avoir 14 de moyenne sur la L3 mais d'avoir 13,92 au deuxième semestre sera plus mal vue par les directeur de M2 ou non , ainsi ce que ça vaut le coup de demander 1 point en plus dans une matière ou je sais que je méritais plus et qui fera arriver à 14 et avoir la mention bien ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/06/2018** à **09:01**

Bonjour

Franchement, je pense que les directeurs de M2 ne sont pas au centième près.
De plus, c'est surtout vos notes de M1 qui vont compter.

Par **Futurjuriste31**, le **02/06/2018** à **22:15**

Le problème c'est que mention Bien en L3 mais 1 semestre bien mais le deuxième j'ai que assez bien malgré un écart de 0,08 point pour le 14 .. Je trouve ça abuser pour si peut .

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/06/2018** à **08:40**

Bonjour

Oui je comprend votre frustration. Vous pouvez toujours essayez de faire une demande pour qu'ils arrondissent votre semestre à 14.

En effet, ils n'accepteront jamais d'augmenter une note d'un point (sauf erreur du correcteur) mais peuvent vous accordés des points de jury.

Mais en général ils font ça pour les étudiants qui n'ont pas validés mais qui sont très porches

de la moyenne. De plus, si les délibérations sont déjà passées je ne crois pas qu'ils peuvent revenir sur les moyennes.

Par **Futurjuriste31**, le **03/06/2018 à 18:33**

Les jury ont déjà délibéré avant qu'on est les résultats . Le problème c'est que tous le monde a dans cette matière eux une note qu'il trouve complètement inapproprié du coup on va tous aller à la consultation des copies pour voir . Mais aussi au niveau des oraux on soupçonne une erreur de l'administration des personnes ayant rien dit à un oral on eu 15 et d'autres comme ayant clairement gérer un orale on eu moins que ce à quoi il pouvait prétendre . Du coup on veut aller vérifier les notes orales , mais je ne suis pas sûr que l'administration nous laissera les consulter même si ils fait une erreur ..

Par **efter**, le **03/06/2018 à 19:38**

Bonsoir,

je me permets d'intervenir pour poser une question: Seules les notes de L3 comptent pour la mention en licence ?

Par **YoopiUber**, le **03/06/2018 à 21:05**

Bonsoir Efter, il me semble que cela dépend des facs, mais à Vannes (Université de Bretagne Sud), seule la troisième année comptait, en effet.

Par **Futurjuriste31**, le **03/06/2018 à 22:20**

Je ne sais pas du tout . Nous on a eu nos résultats mais rien d'indiquer concernant la licence en elle même . Si c'est la troisième année j'ai bien , si c'est La moyenne des 3 j'ai assez bien , mais aucune idée rien ne m'a été préciser . Mais je pense qu'en majorité c'est la moyenne de toute les années .

Par **Futurjuriste31**, le **05/06/2018 à 13:32**

Finalement il avait oublié de me corriger une page de ma copie du coup ils m'ont rajouter 1 pts j'ai réussi à valider mon 2 eme semestre à 14 aussi du coup .

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/06/2018** à **13:39**

Bonjour

Formidable ! Je suis content pour vous !

Par **Futurjuriste31**, le **05/06/2018** à **14:22**

Merci . Comme quoi quand on a un doute ne pas hésité à consulter sa copie .

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/06/2018** à **14:24**

Tout à fait !

Par **LouisDD**, le **05/06/2018** à **15:21**

Salut

Oulalala oui quel soulagement ^^ Bravo à vous pour votre année ! Continuez ainsi

A plus